

Image not found or type unknown



Location d'appartement à un parent

Par **papioto**, le **12/02/2011** à **12:17**

Bonjour,

Est-il possible de louer une pièce de mon habitation principale à une tante âgée de plus de 90 ans afin qu'elle dispose d'une adresse fiscale personnelle?

Par **mimi493**, le **12/02/2011** à **15:06**

Même sans location, vous pouvez la domicilier chez vous
Si vous lui louez, vous devrez déclarer le loyer dans vos revenus

Par **Tisuisse**, le **12/02/2011** à **19:33**

Bonjour papioto,

Si vous êtes locataire, cela deviendra une sous-location et vous ne pouvez pas sous-louer sans l'accord de votre bailleur. Cependant, comme le souligne mimi493, rien ne vous interdit d'accueillir chez vous votre tante et votre propriétaire ne pourra pas s'y opposer.

Par **francis050350**, le **02/03/2011** à **13:19**

Bonjour ,

1er cas de figure : L'article 156, II 2° ter du CGI dispose que vous pouvez déduire de votre revenu imposable page 4 de votre déclaration "autres pensions alimentaires" l'avantage en nature consenti sans contrepartie à une personne de plus de 75 ans (tiers ou même étranger). Cet avantage en nature était limité à 3309 € en 2009 (montant revalorisé en 2010) SI le bénéficiaire a un revenu imposable inférieur au minimum viellesse. (8178 € en 2009 pour une personne seule).

2ème cas de figure : Bien entendu, à défaut et le fisc étant réaliste et peu importe votre droit de sous-louer au plan civil, vous pouvez donc sous-louer à votre tante et ses revenus sont qualifiés de BIC ; FISCALEMENT ET LE PLUS LEGALEMENT DU MONDE POUR LE FISC, car il s'agirait d'une location meublée et d'une sous-location (revenus commerciaux) EXONERES en vertu de l'article 35 bis, I du CGI (location meublée d'une partie de l'habitation à un locataire qui y a sa résidence principale et à condition que le loyer soit modéré).

Ainsi vous ne serez pas taxés et de même au titre de la succession il n'y aura pas rapport, puisqu'en fait il s'agit d'une prestation à titre onéreux !

C'est à vous de choisir l'option la plus avantageuse.